



Institution St-CHARLES  
02300 CHAUNY

CHAUNY, le 3 juillet 2019

Chers parents, Chers élèves,

Vous trouverez sous ce pli les différentes informations concernant l'organisation de la rentrée scolaire au Lycée **Général** Saint- Charles.

## Organisation de la rentrée scolaire 2019

### LYCEE GENERAL SAINT-CHARLES

#### Installation des internes :

Tous les internes du Lycée Général : le lundi 2 septembre à 08h15 avec **obligatoirement** la fiche sanitaire pour l'internat dûment complétée ainsi que le Règlement de l'Internat signé.

*Au-delà de cet horaire, l'internat ne sera pas accessible.*

**Rentrée des classes :** L'accueil des élèves se fera dans la cour du Lycée général.

Pour les classes de 2<sup>nde</sup>, la classe de Première et les T<sup>ale</sup> ES et T<sup>ale</sup> S :

- Lundi 2 septembre à 09h00 :
  - 09h00 : Appel des élèves par M. **Briaux**, Chef d'établissement.
  - Jusqu'à 12h05 : prise en charge des classes par les professeurs principaux (*Récréation 09h55– 10h15*).
  - **PAS DE COURS l'après-midi.**

*Les internes et demi-pensionnaires devront déjeuner à Saint - Charles sauf avis contraire de leurs parents envoyé par mail à [viesaintcharles@gmail.com](mailto:viesaintcharles@gmail.com) ou sur courrier remis à la vie scolaire le lundi à la pause du matin*

- Mardi 3 septembre à partir de 08h05 : début des cours avec application de l'emploi du temps.

**Horaires du Lycée général :** de 8h05 à 12h05 et de 13h20 à 17h15

**Les DST des 2<sup>ndes</sup> auront lieu le JEUDI matin de 10h00 à 12h00. Les DST des premières et terminales auront lieu le VENDREDI après-midi. Vous ne devez pas prendre de rdv pour vos enfants sur ces créneaux. Les élèves de 2<sup>nd</sup> auront une réunion le jeudi 5 de 10h00 à 12h00, les premières générales et les terminales le vendredi 6 septembre de 13h30 à 15h20 avec le chef d'établissement et le directeur adjoint. Présence obligatoire.**

### *Informations administratives*

Tout problème concernant l'élève (absence et retard, certificat de scolarité, carte de transport, premiers soins) est géré par la vie scolaire.

**(TEL: 03 23 52 10 50 puis taper 2 ou par courriel [viesaintcharles@gmail.com](mailto:viesaintcharles@gmail.com))**

#### *a- Assurance scolaire*

Il appartient à chaque parent de vérifier auprès de son assureur que l'enfant est couvert par sa Responsabilité Civile.

#### *b- Restauration*

Pour l'entrée au restaurant scolaire, la première carte est fournie gratuitement par l'établissement à chaque élève demi-pensionnaire ou interne.

Cette carte reste valable d'une année sur l'autre. **Si la carte est inutilisable, quelle qu'en soit la raison (perte, détérioration, vétusté, ...), vous devez vous en procurer une nouvelle, auprès du secrétariat, moyennant le règlement de 7 €.**

Les élèves externes qui souhaitent manger dans l'établissement doivent acheter une carte auprès du secrétariat et s'acquitter du repas au même endroit à la récréation du matin (prix du repas 7,50€).

#### *c- Dispenses EPS*

L'éducation physique et sportive est une discipline d'enseignement au même titre que les autres.

En conséquence, les dispenses doivent être exceptionnelles (maladie ou problème de santé particulier).

Les dispenses en EPS devront être justifiées par un certificat médical transmis à la Vie scolaire. Les élèves seront présents aux cours sauf accord avec le professeur. Voir formulaires dans le carnet de correspondance.

#### *d- Absences*

Si l'élève est absent ou en retard, il est impératif de téléphoner de 8h00 à 9h30 à la vie scolaire pour prévenir **(TEL: 03 23 52 10 50 puis taper 2 ou par courriel « [viesaintcharles@gmail.com](mailto:viesaintcharles@gmail.com) »)**

A son retour, il se présentera ¼ d'heure avant la reprise des cours à la vie scolaire avec le bulletin d'absence rempli et signé dans son carnet de bord.

Les absences répétées sans motif reconnu valable seront sanctionnées (avertissement, renvoi temporaire voire définitif).

**Un élève absent plusieurs jours sans justification pourra faire l'objet d'un signalement auprès de l'inspection académique et auprès du bureau des informations préoccupantes de l'Aisne.**

#### *e- Internat*

Pour tout contact avec M. Couvelard Emile, référent de l'internat après 17h30 : 06.35.45.55.31

Trousseau des internes : oreiller, draps, couvertures ou couette, protège - matelas (obligatoire), lampe de bureau, 2 cadenas (un sur la valise et pour l'armoire) et linge personnel.

## *f- Casier*

L'établissement propose un service de location de casier (Prévoir un chèque de 15 € qui sera encaissé ainsi qu'un chèque de caution de 40 € qui ne sera pas encaissé sauf problème).

Les élèves internes et demi-pensionnaires sont prioritaires pour bénéficier de ce service.

Le contrat de location sera disponible à partir du 2 septembre à la vie scolaire.

**NE RIEN ENVOYER AVANT, cela ne sera pas pris en compte.**

## *g- Règlement financier pour tous les régimes (externe, demi-pensionnaire, interne)*

### *1. Par règlement trimestriel : vous devez régler*

- 1/3 de la facture avant le 5 septembre
- 1/3 avant le 5 janvier
- Le solde avant le 5 avril

### *2. Par prélèvement automatique mensuel le 5 de chaque mois (1/10ème de la facture)*

Tout règlement de l'internat ou de la demi-pension non réalisé dans les délais entraînera un rappel, voire une suspension du régime (internat ou demi-pension).

Le coût de l'internat est un **forfait annuel**. Il prend en compte les éventuelles périodes de stage.

**Le changement de régime n'est admis qu'à titre exceptionnel et ne peut avoir lieu qu'en fin du trimestre, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit au 1<sup>er</sup> avril 2020.**

## *h- Suivi des élèves*

Chaque élève dispose d'un carnet de bord comprenant des rubriques concernant les absences et les retards et la correspondance avec les professeurs. Il doit être consulté régulièrement par les parents et signé après chaque correspondance.

Les familles ont la possibilité de suivre la scolarité (résultats, absences, sanctions, cahiers de texte, devoirs...) de leurs enfants par l'intermédiaire de l'application : [www.ecoledirecte.com](http://www.ecoledirecte.com)

Pour les nouveaux entrants (parents et élèves), vos codes de connexion vous seront communiqués au début de l'année scolaire. Nous vous conseillons, pour la première connexion, de la faire depuis un ordinateur. Ensuite vous pourrez télécharger l'application « mon ecoledirecte » sur votre smartphone.

Pour les élèves déjà scolarisés au collège et leur famille, les codes de connexion de l'année passée restent inchangés.

**Il est important que les parents se connectent sur leur compte et non celui de leur enfant.**

Il est **indispensable** que vous vous connectiez **régulièrement** sur **votre** compte ecoledirecte. En effet vous y trouverez au cours de l'année des informations importantes. **De même, nous vous conseillons fortement de vous équiper d'un ordinateur et d'une imprimante. En effet beaucoup de formulaires seront de plus en plus dématérialisés.**

**Pour tout problème pédagogique, veuillez prendre contact avec le professeur principal de votre enfant.**

D'autres informations sur les temps forts vécus dans l'établissement sont publiées sur notre site internet : [www.saint-charles.chauny.com](http://www.saint-charles.chauny.com)

**i- Fournitures scolaires et manuels scolaires :**

a) **Les fournitures scolaires :** Les listes de fournitures du lycée général sont à télécharger sur [www.saint-charles-chauny.fr](http://www.saint-charles-chauny.fr) Vous allez sur l'onglet Actualités, vous cliquez sur l'image « fournitures » et vous cliquez sur la classe qui vous intéresse. Nous les déposerons également dans les commerces de Chauny et de Viry-Noueuil.

Exemple ci-dessous :

27 JUIN 2019

INSTITUTION SAINT-CHARLES

INSTITUTION ÉCOLE PRIMAIRE COLLÈGE LYCÉE GÉNÉRAL LYCÉE DES MÉTIERS ACTUALITÉS CONTACT

Cliquez sur le lien ci-dessous qui vous intéresse, ou directement sur l'image plus bas, puis téléchargez le PDF.

**Cliquez ici**

FOURNITURES SCOLAIRES 6ème

FOURNITURES SCOLAIRES 5ème

FOURNITURES SCOLAIRES 4ème

FOURNITURES SCOLAIRES 3ème

FOURNITURES SCOLAIRES 3ème Prépa-Métiers

**Ou directement sur l'image**

**FOURNITURES SCOLAIRES 2019/2020**  
**6ème**

Institution SAINT-CHARLES

**Pensez à noter le nom et prénom de votre enfant sur les livres et les fournitures**

Anglais	2 cahiers format A4 grands carreaux 24x32 48 pages / des surligneurs
Arts Plastiques	Des crayons de bois HB, B et 2B /Un feutre fin noir/Une gomme blanche/ Un taille crayon/Une paire de ciseaux/Un tube de colle/Une règle de 30cm/Une pochette de crayons de couleurs/Une pochette de feutres/Une pochette de papier à dessin CANSON (21x29,7) (180g/m) /Une pochette de 12 calques CANSON (21x29,7) (70g) /Un porte-vues A4 (160 vues) ET ... ECRIRE LE NOM SUR TOUS LES EFFETS !
EMI (Education aux médias et à l'information)	Porte vues (60 vues) / Feuilles à grands carreaux
	Un sac de sport au nom de l'enfant/chaussures de sport type running ou tennis/ survêtement / short/ t-shirt (en fonction du temps) / maillot de bain

b) **Les manuels scolaires :** L'établissement a choisi, depuis quelques années, de travailler avec l'association ARBS qui s'occupe des manuels scolaires aux élèves. Les familles des lycéens doivent adhérer à cet organisme pour pouvoir bénéficier de ce service ([www.arbs.com](http://www.arbs.com)).

**Pour le latin, nous fournirons le manuel.**

Si vous préférez les acheter ailleurs, vous trouverez la liste sur le site (voir explications ci-dessous). Elles sont également consultables « Au Dormeur Duval ».

Le Conseil régional des Hauts-de-France contribue, à l'aide de la carte #HDF, à couvrir totalement ou partiellement le coût de cet achat à raison de 100 € pour les primo-entrants et de 55 € pour les autres.

Pour bénéficier de ces avantages et recevoir cette carte, les élèves devront impérativement en faire la demande sur le site internet du Conseil régional dédié aux jeunes : « Génération Hauts-de-France » : <https://cartegeneration.hautsdefrance.fr>

Pour les anciens élèves, l'établissement valide votre passage en classe supérieure, ensuite la région recharge votre carte. Vous n'avez aucune démarche à faire.

**Important !**

Si, le jour de la distribution des livres, votre enfant ne dispose pas de la carte #HDF, pour bénéficier des manuels scolaires, il doit payer la location à l'aide d'un chèque de caution à l'ordre de l'ARBS. Le chèque sera détruit par l'ARBS contre l'envoi de la carte #HDF à leur service.

A partir du 7 octobre, tout élève n'ayant pas ses manuels scolaires, ne pourra pas être accepté en cours.

**Dates à retenir pour le premier trimestre (sous réserve de confirmation) :**

- Distribution des manuels scolaires par l'ARBS : vendredi 6 septembre. *Le planning sera établi par M. Vivot.*
- Bénédiction des sacs, cartables (*et doudous pour les plus petits*) : mardi 10 septembre à 10h00.
- Réunion d'informations parents Première et Terminales avec les professeurs principaux : jeudi 12 septembre à 17h30.
- Réunion d'informations parents Seconde avec les professeurs principaux : lundi 17 septembre à 17h30.
- Photos de classe et individuelles : jeudi 19 septembre. *Le planning sera établi par M. Vivot*
- Pré-conseil 2nd (16h30) et rencontre parents (18h00) : lundi 14 octobre
- Cross de St Charles : mardi 15 octobre
- Départ Voyage U.S.A. : mercredi 16 octobre
- Messe de la St Charles : jeudi 7 novembre à l'église Saint Martin
- Conseils de classes TES 8h10 et TS 10h00 : mardi 3 décembre
- Conseil de classes Seconde 1 et 2 : mardi 3 décembre à 17h30
- Conseil de classe Première : jeudi 5 décembre à 17h30
- Rencontres parents- professeurs à la demande des parents pour le collège, lycée général : samedi 18 janvier